



# 3<sup>ème</sup> Edition Concours Coiffure Grand Est Dimanche 2 septembre 2018



**Show coiffure par Gauthier MAGNETTE**

**72<sup>ème</sup> Foire de Châlons-en-Champagne**

Bulletin d'inscription disponible sur  
[www.concours.ilovecoiffure.fr](http://www.concours.ilovecoiffure.fr)



# Lieu du Concours

Le Concours Coiffure Grand Est se déroulera le dimanche 2 septembre 2018, sur le village des métiers de la foire de Châlons-en-Champagne -68, Avenue du Président Roosevelt - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

## ✂ 2 Catégories :

- Catégorie Personnes en formation CAP et Mention.
- Catégorie Personnes en formation BP et plus (salarié / chef d'entreprise)

## ✂ 3 épreuves :

- Epreuve 1 : Coiffure du jour sur tête malléable.
- Epreuve 2 : Coiffure du Soir sur tête malléable.
- Epreuve 3 : libre sur modèle féminin, thématique à respecter les années 50/60.

# Déroulé du Concours

- ✂ 10h00 : Accueil candidats.
- ✂ 10h30 : Coiffure du jour sur tête malléable (45mn).
- ✂ 11h15 : Notation coiffure du jour (30mn).
- ✂ 12h00 : Pause repas (des espaces de restauration sont présents à différents endroits de la foire)
- ✂ 13h00 : Accueil des candidats et préparation des têtes pour la 2<sup>ème</sup> épreuve (15mn).
- ✂ 13h15 : Coiffure du soir sur tête malléable (45mn).
- ✂ 14h00 : Notation coiffure du soir (30mn).
- ✂ 14h45 : Epreuve libre sur modèle féminin, thématique à respecter les années 50/60 (60mn).

**Les modèles préparés lors de cette épreuve seront invités à défiler pendant le show de Gauthier**

- ✂ 15h45 : Notation coiffure sur modèle (30mn).
- ✂ 16h15 : Show coiffure par Gauthier Magnette.
- ✂ 16h45 : Remise des médailles et des coupes.



Pour chaque épreuve : Médaille Diplôme au 1<sup>er</sup>

Un CLASSEMENT par catégorie (Les notes cumulées sur les 3 épreuves permettront de définir le classement, une épreuve non réalisée compte pour 0).

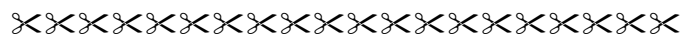
- 1<sup>er</sup> PRIX : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 250€
- 2<sup>ème</sup> PRIX : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 160€
- 3<sup>ème</sup> PRIX : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 120€
- 4<sup>ème</sup> PRIX et suivants : Diplôme de participation

Les lots sont composés de produits et matériels de coiffure (sèche-cheveux, tondeuse, spray, mousse...)

# Instructions générales

- ✂ Le Commissaire Général appelle les concurrents et leur donne leur numéro de miroir. Les concurrents vont à leur tablette de travail avant le début de l'épreuve et le Commissaire Général vérifie si les numéros de miroirs correspondent à celui attribué aux candidats.
- ✂ Les accompagnateurs éventuels des concurrents ne doivent pas les aider dans la réalisation de la coiffure (*séchage des cheveux, toucher les cheveux...*).
- ✂ Au moment du passage du jury, les têtes malléables doivent être placées en face des miroirs.
- ✂ Les infractions au règlement et le non-respect des instructions seront pénalisées. La base minimale est de 5 points de pénalités par infraction.
- ✂ Les concurrents peuvent être disqualifiés si :
  - les concurrents changent ou échangent de têtes malléables
  - les concurrents échangent avec d'autres concurrents les numéros de miroir attribués.
- ✂ Pendant la justification, la tête malléable doit être posée sur l'étau fixé sur la tablette, et les trépieds doivent être enlevés. Pour présenter la tête malléable finie, les concurrents peuvent utiliser une barre extensible pour créer une distance par rapport au miroir. Il n'est pas permis de laisser des outils ou autres objets sur la tablette.

**Une seule prise non supérieure à 2000 W par concurrent est disponible**



# Epreuves 1 : Coiffure du Jour

Temps : **45 minutes**

*(3 minutes supplémentaires seront accordées pour habiller les têtes malléables)*

Pour cette épreuve, les cheveux des têtes malléables doivent être lisses et secs.

- ✂ Pendant le passage des jurys, tous les concurrents devront s'éloigner de leurs têtes malléables. Après la vérification des têtes malléables, le Commissaire Général demandera aux concurrents de retourner à leurs miroirs et donnera le départ de l'épreuve. La coiffure doit être réalisée pendant le temps imparti.
- ✂ Au final, la coiffure complète doit être détachée et retombante. 75 % des cheveux doivent être coiffés vers le bas. Les cheveux coiffés en arrière et vers le haut sur les deux côtés seront pénalisés.
- ✂ **Longueur des cheveux** : les cheveux doivent être à longueur d'épaule ou plus longs. Le dégradé est facultatif. La longueur minimum des dégradés doit être de 10 cm, sauf pour la frange.
- ✂ **Couleur** : L'utilisation de couleurs est libre. Les sprays colorants sont interdits. **Les couleurs doivent être réalisées au préalable** (*pas de point d'eau dans la salle du concours*).
- ✂ **Outils de coiffage** : Tous les outils de coiffage sont permis.
- ✂ **Coiffage** : Toute la coiffure doit être détachée, retombante et coiffée vers le bas. Seulement un des côtés peut être coiffé vers l'arrière ou vers le haut.
- ✂ **Produits** : Tous les produits sont permis.
- ✂ **Supports** : Les pinces sont permises.
- ✂ **Ornements** : Une seule pièce d'ornement est permise.
- ✂ **Extensions** : Les extensions de cheveux sont permises mais doivent être appliquées avant l'épreuve pour donner du volume et ajouter des longueurs et couleurs. Elles ne doivent pas être mises toutes au même endroit pour former un postiche ou une queue de cheval.
- ✂ **Jury** : Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur. Pendant la justification, les juges doivent être en mesure de voir la coiffure complète, y compris le dessus. Si ce n'est pas le cas, le Commissaire baissera les étaux.
- ✂ **Pénalités** : Les concurrents qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par les Jurys.
- ✂ **Pointage** : 30 points maximum / 24 points minimum

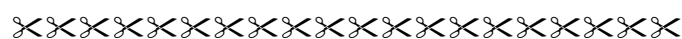


# Epreuves 2 : Coiffure du Soir

Temps : **45 minutes**

*(3 minutes supplémentaires seront accordées pour habiller les têtes malléables)*

- ✂ Les concurrents vont aux postes de travail désignés, les cheveux de leurs têtes malléables **lisses et retombants**. Les concurrents recevront l'instruction de brosser les cheveux à plats en arrière. Pendant le passage des jurys, tous les concurrents recevront l'instruction de s'éloigner de leurs têtes malléables et d'attendre sur le côté. Après le passage des jurys qui brosseront les cheveux des têtes malléables, le Commissaire Général demandera aux concurrents de retourner à leurs miroirs et donnera le départ de l'épreuve.
- ✂ La coiffure doit être réalisée dans le temps imparti. Les pinces et/ou rouleaux sont interdits avant le début de l'épreuve ; Les candidats peuvent utiliser les ciseaux pour « nettoyer » leur coiffure à la fin de l'épreuve pendant le temps accordé.
- ✂ **Longueur des cheveux** : les cheveux doivent être à longueur d'épaule ou plus longs. Le dégradé est facultatif. La longueur minimum des dégradés doit être de 10 cm, sauf pour la frange.
- ✂ **Couleur** : L'utilisation de couleurs est libre. Les sprays colorants sont interdits. **Les couleurs doivent être réalisées au préalable** (*pas de point d'eau dans la salle du concours*).
- ✂ **Outils de coiffage** : Tous les outils de coiffage sont permis.
- ✂ **Produits** : Tous les produits sont permis.
- ✂ **Postiches** : les postiches sont interdits. Si un jury a un doute qu'un postiche ait été utilisé, il peut vérifier une fois l'épreuve terminée. Si cela a été le cas, le concurrent sera pénalisé.
- ✂ **Supports** : l'utilisation de toutes sortes de supports dans la coiffure est interdite.
- ✂ **Ornements** : Un maximum de deux pinces décoratives est permis.
- ✂ **Extensions** : Les extensions de cheveux sont permises mais doivent être appliquées avant l'épreuve pour donner du volume et ajouter des longueurs et couleurs. Elles ne doivent pas être mises toutes au même endroit pour former un postiche ou une queue de cheval.
- ✂ **Jury** : Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur. Pendant la justification, les juges doivent être en mesure de voir la coiffure complète, y compris le dessus. Si ce n'est pas le cas, le Commissaire baissera les étaux.
- ✂ **Pénalités** : Les concurrents qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par les Jurys.
- ✂ **Pointage** : 30 points maximum / 24 points minimum



# Epreuves 3 : libre sur modèle féminin

## Thématique « les années 50/60 »

Temps : 60 minutes

*(5 minutes supplémentaires seront accordées pour finir d'habiller les modèles)*

- ✂ Les concurrents vont aux postes de travail désignés, les cheveux de leurs modèles **tombants et lisses**, non coiffés à l'avance. Les concurrents recevront l'instruction de brosser les cheveux à plats en arrière. Pendant le passage des jurys, tous les concurrents recevront l'instruction de s'éloigner de leurs modèles et d'attendre sur le côté. Après le passage des jurys qui brosseront les cheveux des modèles, le Commissaire Général demandera aux concurrents de retourner à leurs miroirs et donnera le départ de l'épreuve.
- ✂ La coiffure doit être réalisée dans le temps imparti. Les pinces et/ou rouleaux sont interdits avant le début de l'épreuve. Pendant l'épreuve, les concurrents peuvent utiliser des ciseaux pour nettoyer les pointes.
- ✂ **Cette épreuve a pour thème « les années 50/60 »**
- ✂ **Longueur des cheveux** : libre.
- ✂ **Couleur** : L'utilisation de couleurs est libre. Les sprays colorants sont interdits. **Les couleurs doivent être réalisées au préalable** (*pas de point d'eau dans la salle du concours*).
- ✂ **Outils de coiffage** : Tous les outils de coiffage sont permis.
- ✂ **Produits** : Tous les produits sont permis.
- ✂ **Postiches** : les postiches sont interdits. Si un jury a un doute qu'un postiche ait été utilisé, il peut vérifier une fois l'épreuve terminée. Si cela a été le cas, le concurrent sera pénalisé.
- ✂ **Supports** : l'utilisation de toutes sortes de supports dans la coiffure est interdite.
- ✂ **Ornements** : Un maximum de deux pinces décoratives est permis.
- ✂ **Extensions** : Les extensions de cheveux sont permises mais doivent être appliquées avant l'épreuve pour donner du volume et ajouter des longueurs et couleurs. Elles ne doivent pas être mises toutes au même endroit pour former un postiche ou une queue de cheval.
- ✂ **Jury** : Le jury jugera l'impression générale de la coiffure et de la couleur. Pendant la jurification, les juges doivent être en mesure de voir la coiffure complète, y compris le dessus.
- ✂ **Pénalités** : Les concurrents qui ne suivent pas les instructions seront pénalisés par les Jurys.
- ✂ **Pointage** : 30 points maximum / 24 points minimum





## 3<sup>ème</sup> Edition Concours Coiffure Grand Est

### Bulletin d'inscription

A renvoyer avant le **1er aout 2018** à : UNEC Marne-Ardenne, 68 Boulevard Lundy, 51100

Contact Xavier PETIPAS: 03 52 74 04 02

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Date de naissance :

**\*(Si mineur autorisation parentale obligatoire- document joint à compléter)**

Dans la catégorie :

**Catégorie Personnes en formation CAP et Mention**

**Catégorie Personnes en formation BP et plus (salarié / chef d'entreprise)**

Dans la (les) épreuve(s) :

- Coiffure du jour sur tête malléable*
- Coiffure du soir sur tête malléable*
- Epreuve sur modèle féminin, thématique à respecter les années 50/60.*

#### Tarifs :

- 1 épreuve 10 €
- 2 épreuves 15€
- 3 épreuves 20 €

Je verse ce jour un chèque de .....€ à l'ordre de l'UNEC Marne-Ardenne

Je renvoie la présente feuille et la feuille des conditions générales (les 2 signées) **ainsi que l'autorisation parentale si mineur.**

Je déclare avoir pris connaissances des règlements et conditions générales du concours et j'en accepte les modalités sans aucune réserve.

Fait à : .....le..... Signature du candidat (obligatoire)

**Les notes cumulées sur les 3 épreuves permettront de définir le classement.**



# Conditions générales

Pour des raisons de sécurité, le nombre de concurrents est limité par épreuve.

Les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée, elles devront impérativement parvenir avant le 1<sup>er</sup> aout 2018.

Aucune réclamation ne sera admise, la décision du jury est sans appel.

Toute personne perturbant le déroulement de la manifestation sera exclue.

Les participants autorisent la possibilité, pour l'organisateur, d'utiliser les photos prises lors des concours. La signature des conditions générales vos droits de décharge au droit de l'image. Les coiffeurs mineurs ne seront admis qu'avec une autorisation parentale.

Des commissaires seront présents sur le plateau durant les épreuves.

**Les participants devront présenter au commissaire avant chaque épreuve une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif pour la catégorie « Personnes en formation CAP et Mention »**

La note finale sera attribuée par l'ensemble des jurés.

**Les notes cumulées sur les 3 épreuves permettront de définir le classement.**

- ✂ Les candidats ont la possibilité de s'inscrire dans la catégorie :
  - **Catégorie Personnes en formation CAP et Mention.**
  - **Catégorie Personnes en formation BP et plus (salarié / chef d'entreprise)**
  
- ✂ 3 épreuves sont proposées aux candidats :
  - **Epreuve 1 : Coiffure du jour sur tête malléable.**
  - **Epreuve 2 : Coiffure du Soir sur tête malléable.**
  - **Epreuve 3 : libre sur modèle féminin, thématique à respecter les années 50/60.**

Les candidats s'inscrivent dans la ou les épreuve(s) de leur choix.

Catégorie Personnes en formation CAP et Mention	Catégorie Personnes en formation BP et plus (salarié / chef d'entreprise)
Pour chaque épreuve : Médaille Diplôme au 1 <sup>er</sup>	Pour chaque épreuve : Médaille Diplôme au 1 <sup>er</sup>
CLASSEMENT	CLASSEMENT
• <u>1<sup>er</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 250€	• <u>1<sup>er</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 250€
• <u>2<sup>ème</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 160€	• <u>2<sup>ème</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 160€
• <u>3<sup>ème</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 120€	• <u>3<sup>ème</sup> PRIX</u> : Trophée Diplôme et lot d'une valeur d'environ 120€
• <u>4<sup>ème</sup> PRIX</u> et suivants : Diplôme de participation	• <u>4<sup>ème</sup> PRIX</u> et suivants : Diplôme de participation

Les lots sont composés de produits et matériels de coiffure (sèche-cheveux, tondeuse, spray, mousse...)

A renvoyer signé avec l'inscription

A.....le.....

Signature du candidat précédé de la mention « lu et approuvé »



# Autorisation parentale (si enfant mineur) – obligatoire

Je soussigné (e) : Mme/M. ....

.....

demeurant à :

.....

CP : .....Ville : .....

Tél (Fixe et portable obligatoire) : .....

agissant en qualité de père/mère (précisez) .....

autorise mon fils, ma fille (nom et prénom) .....

.....

- A participer au concours «**Concours Coiffure Grand Est**», le 2 septembre 2018,

- Autorise l'organisateur à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif son image et celle de son modèle sur tout support, à des fins d'exploitation non-commerciale.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Date : .....

Signature :